

Perpignan, le 28 janvier 2026

Décision n°2026-006 du 28 janvier 2026 proclamant l'élection du directeur de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences Juridiques et Economiques (SJE)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1 à L 713-9 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'UFR des Sciences Juridiques et Economiques ;
Vu la délibération UPVD/ CA 2025/28-03 n° 01 du 28 mars 2025, déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université ;
Vu le procès-verbal du conseil de faculté du 15 janvier 2026,

DECIDE

Article 1^{er} – Monsieur Sylvain Chatry est élu doyen de l'UFR des Sciences Juridiques et Economiques (SJE) pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois, à compter du 5 février 2026.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « etudiants » et sur le site internet de l'Université.

